

340 000 euros de taxe de séjour

Airbnb, la plateforme de location d'hébergement touristique chez les particuliers, vient d'annoncer qu'elle allait reverser 340 000€ à la ville d'Avignon au titre de la collecte de la taxe de séjour sur la période courant de janvier à octobre 2019. Un chiffre qui a quasiment doublé en un an (169 000€ en 2018). Avec cette somme, la cité des papes se situe au 16e rang des villes françaises en termes de contributions générées par Airbnb pour l'année écoulée. Un classement bien évidemment dominé par Paris avec 15,3 M€ pour 2019, suivie de Marseille et Nice. Dans la région, Cannes, Aix-en-Provence et Antibes figurent également dans le classement des villes qui récupèrent le plus d'argent. En tout, 28 000 villes françaises vont recevoir 58M€ de la plateforme américaine qui collecte automatiquement cette taxe la troisième année auprès des visiteurs au moment du paiement de la location. La France est devenue le deuxième marché mondial pour Airbnb, qui draine 12 millions de touristes dans l'Hexagone. L'opération 'séduction' de la part de Airbnb qui ne semble cependant pas du goût des professionnels locaux de l'hébergement et de l'hôtellerie qui estiment que la plateforme ne fournit pas d'explications sur le montant de ses versements qu'ils évaluent, eux, plutôt de l'ordre du million d'euros pour Avignon. Très présent dans le Vaucluse, Airbnb compte 13 000 annonces actives pour le département sur les 124 000 de la région. La plateforme a ainsi comptabilisé 250 000 arrivées de voyageurs durant les 12 derniers mois dans le Vaucluse où elle a lancé une offensive sur le marché des communes rurales dont Saint-Saturnin-lès-Avignon, Cheval-Blanc, Séguret, Beaumes-de-Venise et Le Thor qui figurent parmi les destinations émergentes ayant connu les meilleures progressions d'arrivées de voyageurs cet été comparé à l'été dernier.